

Esquisses

VOL. I

SEMAINE DU 22 JANVIER 2007

N °4

État critique de la liberté de la presse en 2006

JOANIE BÉGIN-MORIN

Avec la fin de 2006, l'organisme Reporters sans frontières (RSF) a fait un bilan qui révèle une année des plus meurtrières pour les travailleurs de la presse depuis près de dix ans.

RSF : une organisation pour la liberté de la presse

Ouvrant pour le respect de la liberté de la presse quotidiennement, cette association est reconnue pour son utilité publique partout dans le monde. Il peut être difficile pour un

nord-américain de concevoir que des dizaines de journalistes se font emprisonner chaque mois juste pour avoir fait leur travail, mais plus d'un tiers de la population mondiale vit dans des conditions où il n'y a pratiquement aucune liberté pour la

presse. RSF se bat donc continuellement pour que l'information puisse circuler telle qu'elle le devrait, en organisant des campagnes de sensibilisation et en rédigeant des communiqués de presse afin d'alerter aussi les médias et ce, depuis près de vingt ans.

VOIR LIBERTÉ DE PRESSE – PAGE 8

« Le Darfour, c'est l'enfer sur terre. »

ALEX S. HALME

C'est Collin Powell, alors secrétaire étatsunien d'État à la défense, qui lança le cri d'alarme d'exactions perpétrées par la capitale soudanaise, Khartoum, envers les habitants de la région du Darfour. Les médias parlent au compte-gouttes de la catastrophe humanitaire, et bien que plusieurs individus sachent que des crimes de guerre sont commis au Soudan, rares sont ceux qui peuvent esquisser un portrait détaillé de la situation. Je propose donc un exposé réparti sur deux articles, qui, d'une part, présentera le contexte géopolitique de la crise, et, d'autre part, offrira des pistes de solution qui peuvent et doivent être envisagées par la communauté internationale.

¹ Citation de M. Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU

VOIR DROITS HUMAINS – PAGE 9

Le Québec, capitale nord-américaine de la cruauté envers les animaux

MATHIEU SAINDON

« On reconnaît la grandeur et la valeur d'une nation à la façon dont celle-ci traite ses animaux. » S'il fallait s'en remettre à ce proverbe du sage mahatma Gandhi, le Québec ferait piètre figure et pour cause !

Force est d'admettre que la situation des animaux de compagnie au Québec est déplorable. À cet égard, elle nous a même valu la triste réputation d'être devenu la « capitale nord-américaine de la cruauté envers les animaux ». Cela fait souvent l'objet de reportages médiatiques. D'ailleurs, récemment, soit en automne dernier,



Source : SPCA Montréal

c'est l'émission JE, sur les ondes de TVA, qui diffusait un reportage sur les chenils. *Savez-vous d'où provient le chien que vous achetez dans une animalerie? Dans quelles conditions a-t-il été élevé?* Telle est la nature des questions fréquemment posées par le consommateur. Or, si ce dernier pose les bonnes questions, les réponses sont souvent nébuleuses, voire trompeuses. C'est ce que JE nous apprend.

VOIR ANIMAUX – PAGE 11

ÉDUCATION

Dionne, verdict : lacunaire

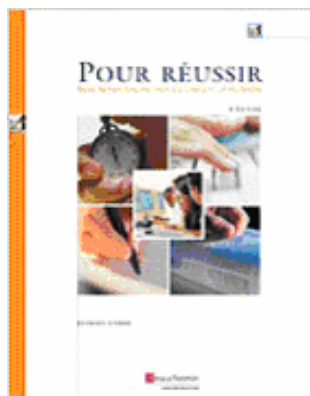
LAURENCE DESCHAMPS-LAPORTE

Dionne, docteur en histoire à l'UQÀM, a écrit le guide méthodologique *Pour réussir*, maître à rédiger de tous les élèves en sciences humaines, modèle exigé par le département de sciences humaines de notre collège constituant. Mais ce cher Dionne, qui prétend « fournir un condensé pratique des règles et des moyens permettant de maîtriser la démarche du travail intellectuel, clé de la réussite » a commis de graves erreurs.

D'abord, la première des trois parties du volume développe sur le sujet de l'organisation, des plans de rédaction de travaux de session, des horaires, etc. Souvent Dionne est moralisateur, posant des questions au lecteur telles que « Est-ce que je travaille trop à l'extérieur ? » ou encore d'autres qui me paraissent dignes de résolutions de l'année en famille « Ai-je établi mes priorités de l'année ? ». D'ailleurs, Dionne ne semble pas voir que la majorité des étudiants travaillent et reçoivent leur horaire une à deux semaines à l'avance. En bref, cette partie me paraît pauvre (dans l'optique où elle n'est constituée que d'une série de tableaux à remplir), répétitive et peu adaptée à la réalité des étudiants.

Pour ce qui est de la deuxième partie, traitant de sujets tels que les techniques de repérage visuel (disons surligner) ou encore de la recherche en bibliothèque, elle est encore plus désuète. Elle est fastidieuse et peu utile dans l'euphorie de la rédaction du travail, moment où le guide est évidemment consulté.

Enfin, il faut préciser que notre département de sciences humaines a



Source :
http://
www.
Pour
réussir.
com

décidé de faire polycopier un tiré à part de ce document et vend, pour quelques dollars à la COOP, les quelques pages essentielles. Ce qui appuie mon opinion selon laquelle les 200 premières pages de *Pour réussir* ne sont pas réellement utiles aux études collégiales en sciences humaines.

Malheureusement, c'est précisément dans cette partie, qui est la plus lue et consultée, que les lacunes de Dionne sont les plus criantes. Ce doctorant enseignant au CÉGEP de Lionel-Groulx semble peu conscient de l'environnement, car jamais il n'est mentionné, donc autorisé, d'imprimer un travail recto-verso. Qu'en est-il de notre forêt boréale alors qu'en deuxième session de sciences humaines il faut rendre un rapport de plus de 100 pages selon Dionne avec plusieurs versions préliminaires pour le cours de Méthodologie des sciences humaines ? Comme ce cours est obligatoire à tous les profils, les tonnes de papier gaspillées dans notre seul établissement sont fulgurantes.

Enfin, les détails qui ont échappé à cet auteur sont nombreux, je fais ici référence à des exemples tel que les rappels de citations (formules *Ibid.*, *Idem*, etc.) qui ne sont absolument pas

conformes aux normes universitaires. Le pire, c'est lorsque l'auteur nous envoie à une page Internet www.beaucheminediteur.com/pour_reussir pour avoir accès en un gabarit de mise en page qui n'est lui-même pas conforme à ce qui est inscrit dans son manuel, entre autres en ce qui a trait aux marges. (Notons que je me réfère à la 4^{ème} édition, qui est la plus récente, mais dont le gabarit n'est même plus disponible à la même adresse que celle inscrite dans le manuel, aujourd'hui http://www.pourreussir.com/gabarit_presentation/gabarit_presentation.html)

Puis, il faut souligner que pour des étudiants en première session, Dionne ne fait rien pour simplifier les explications relatives à la pagination, ce qui les amène souvent à apprendre par l'erreur et ce, à leurs dépens.

Finalement, je suis d'avis que notre département de sciences humaines aurait à gagner à rédiger son propre guide méthodologique ou encore à emprunter celui d'une université, par exemple celui de l'Université de Montréal qui le rend disponible en ligne. Ainsi, les élèves seraient conditionnés à la méthodologie de niveau universitaire et seraient prêts à affronter les exigences de l'éducation de niveau supérieur. À quoi bon se fier à un manuel qui se veut simpliste, mais qui n'y parvient pas et qui ne fait qu'en perdre en terme de contenu ? Enfin, jamais Bernard Dionne n'appelle à une ouverture vers des travaux approfondis dont chaque chapitre pourrait débiter par une citation par exemple, il se veut à notre grand malheur réducteur et insatisfaisant.

ENVIRONNEMENT

Les changements climatiques pourraient faire entrer le monde dans une grave récession économique

PHILIPPE JOLY

Le rapport de l'ancien économiste de la Banque mondiale, Nicholas Stern, révèle que si rien n'est fait pour arrêter la hausse des émissions de gaz à effet de serre (GES), les changements climatiques entraîneront l'économie mondiale dans une grave récession, comparable à celle des années 1930 et contraindront l'ensemble des pays à investir des sommes similaires à celles assumées lors des deux Grandes guerres simplement pour s'adapter aux transformations anticipées du climat.

Le rapport commandé par le gouvernement britannique de Tony Blair et rendu public le 30 octobre

dernier conclut que si la concentration de CO₂ continue d'augmenter selon la tendance actuelle, le coût d'adaptation au réchauffement planétaire s'établira entre 5% et 20% du PIB mondial par an. Or, ce dernier est actuellement estimé entre 35 000 et 40 000 milliards de

dollars US: la facture totale pourrait donc dépasser les 7 000 milliards de dollars US. La *Stern Review* nous apprend ce-

pendant qu'il est possible d'éviter le pire si la communauté internationale entreprend des mesures efficaces, dans un esprit de concertation mondiale, pour arrêter la croissance des émissions polluantes.

« Le changement climatique affectera les éléments fondamentaux de la vie pour des pans entiers de populations de par le monde – l'accès à l'eau, la production de nourriture, la santé ainsi que l'environnement »
(La « *Stern Review* », Note de synthèse, p. vi).

Les coûts de l'inaction

Le constat que rend le rapport Stern, appuyé par de nombreuses sources scientifiques, est que « le changement climatique affectera les éléments fondamentaux de la vie pour des pans entiers de populations de par le monde – l'accès à l'eau, la production de nourriture, la santé ainsi que l'environnement » (La « *Stern Review* », Note de synthèse, p. vi). Tous les peuples de la Terre seront affectés, mais ce sont les populations les plus pauvres qui en subiront les pires effets, bien que la contribution aux changements climatiques de ces dernières soit minime par rapport à celle des pays industrialisés. Si la tendance actuelle se maintient, nous devrions voir la température moyenne mondiale augmenter de 2°C dans moins de trente ans et au terme de ce siècle, « il y aurait plus de 50% de risque que la

hausse de la température dépasse les 5°C » (La « *Stern Review* », Note de synthèse, p. vii). Cette variation de température comparable à l'écart thermique qui nous sépare de la dernière glaciation créerait des bouleversements profonds dans les modes de vie des humains et fragiliserait les équilibres climatiques, hydriques et biologiques. À cet égard, le rapport Stern cible cinq points d'inquiétude majeurs: les vivres, l'eau, les écosystèmes, les phénomènes climatiques extrêmes et le risque de changements climatiques rapides et irréversibles.

Les vivres

Un des effets notables des changements climatiques est de « polariser » les ressources hydriques, c'est-à-dire que les régions humides (comme le Québec) seront, à mesure que le

réchauffement progresse, de plus en plus humides alors que les régions sèches (comme l'Afrique du Nord) seront, elles, de plus en plus sèches. Ce phénomène aura des conséquences importantes sur l'activité agricole dans de nombreux pays. Alors que dans certaines régions aux latitudes septentrionales nous pourrions assister à une augmentation de la productivité agricole, l'Afrique et la région sahélienne en particulier seront victimes d'une importante désertification des terres. Les réserves alimentaires étant déjà précaires dans ces régions, il y aura fort probablement émergence de crises alimentaires répétées. Une étude citée dans le rapport Stern fait état d'une hausse anticipée de 25% à 60% des cas de malnutrition (la moitié des personnes atteintes seraient africaines ou proviendraient de l'Asie occidentale) si l'enrichis-



sement des terres reste aussi faible qu'il l'est aujourd'hui. Les économies du Sud étant peu diversifiées et essentiellement centrées sur l'activité agricole, on pourrait observer une chute des revenus dans ces populations déjà lourdement endettées. À terme, si la hausse des températures atteint 4°C ou plus, le déclin des récoltes touchera l'ensemble des pays y compris les pays industrialisés. À ce seuil, l'Afrique pourrait voir ses ressources alimentaires diminuer d'un tiers. Il est difficile de concevoir l'impact que pourront avoir des changements aussi graves dans la qualité de vies des humains. Ajoutons que la population mondiale est appelée à croître au cours des prochaines années, ce qui augmentera la demande en ressources alimentaires.

L'eau

Une hausse de seulement 2°C entraînerait la fonte de la majorité des glaciers montagneux dans le monde. Or, ces derniers, qui alimentent les rivières et les fleuves, sont une source importante d'eau douce pour de nombreuses populations. Les glaciers de l'Himalaya, par exemple, actuellement en fonte accélérée, sont la principale source d'eau potable pour des millions de personnes dans le sud de l'Asie. On prévoit que la fonte des glaces du légendaire plateau

himalayen entraînera de graves sécheresses dans la région. À cause du même phénomène de « polarisation des ressources hydriques », le rapport Stern prévoit des « changements considérables dans la disponibilité de l'eau » (*La « Stern Review »*, Résumé (version longue), p. v). Le rapport cite d'ailleurs une étude affirmant que dans les années 2080, un milliard de personnes (dont une grande partie en Afrique) pourraient souffrir de pénurie d'eau. En contrepartie, certaines régions, comme le Canada, recevront une quantité accrue de précipitations pouvant entraîner des inondations. Le Canada, qui bénéficie de 25% des ressources en eau douce (ce pourcentage est appelé en théorie à augmenter), sera alors en position difficile. Quelle politique d'exportation de l'eau adoptera-t-il? À l'échelle mondiale, si la hausse des températures atteint 4°C ou plus, les risques sont importants que la fonte des glaces continentales du Groenland ou de l'Antarctique entraîne une hausse substantielle du niveau des océans



NICHOLAS STERN
Source: en.wikipedia.org

(on parle généralement d'une hausse de 6 m si les glaces du Groenland ou de l'Antarctique fondent totalement). Cela menace toutes les régions côtières qui pourraient littéralement être submergées sous les flots. Le Bangladesh, à lui seul, se verrait obligé de déplacer 70 millions de ses citoyens. À terme, nous pourrions observer l'exode de centaines de millions de réfugiés climatiques. Or, s'il est aujourd'hui difficile de reloger des milliers de réfugiés en temps de crise, le défi qui attend l'humanité est d'une tout autre échelle. De puissants pôles financiers tels que Londres, Shanghai, New York, Tokyo et Hong Kong pourraient aussi être affectés

par la hausse du niveau de la mer. Ajoutons que la hausse de la concentration de carbone dans l'atmosphère contribue à l'acidification des océans. En effet, ces derniers absorbent le CO₂ qui se lie aux molécules d'eau et forme de l'acide carbonique (HCO₃) en libérant des groupements H₃O⁺ qui acidifient le milieu. Cela menace la chaîne corallienne et de nombreuses espèces marines dont dépendent bien des populations.

Les écosystèmes

Ces profondes transformations dans la climatologie et l'hydrologie terrestres pourraient avoir des effets dramatiques sur les écosystèmes. Une étude citée par le rapport Stern suggère que 20% à 50% de toutes les espèces végétales et animales seraient menacées d'extinction si la hausse des températures dépasse 2 ou 3°C.

Les phénomènes climatiques extrêmes

La température des océans et de l'atmosphère étant en hausse, l'incidence des phénomènes climatiques extrêmes sera plus grande. La fréquence et l'intensité des tempêtes, feux de forêts, sécheresses, inondations et vagues de chaleur seront plus grandes. L'épisode dramatique de l'ouragan Katrina aux États-Unis pourrait être symptomatique de l'apparition de ces phénomènes. On peut imaginer les coûts économiques (notamment sur les installations pétrolières du Golf du Mexique) que peut entraîner la multiplication des ouragans dans l'Atlantique. ⇨

Le risque de changements climatiques rapides et irréversibles

Le rapport Stern se basant sur de multiples études scientifiques suggère que les changements climatiques pourraient modifier rapidement et de façon irréversible certains grands moteurs du climat. Par exemple, les glaces et neiges polaires ont un albédo élevé, c'est-à-dire qu'elles reflètent une grande partie des rayons du soleil (près de 90%). Or, si les calottes glacières commencent à fondre, l'océan, jusque-là caché par les glaces, absorbera quant à lui 90% de l'énergie lumineuse du soleil et la transformera en énergie thermique. La fonte du pergélisol aux latitudes nord dégagera de grandes quantités de méthane, un gaz à effet de serre, faut-il le rappeler, environ 20 fois plus efficace que le CO₂.

« Il est possible, et cela sera avantageux tant au plan humanitaire qu'économique, d'éviter les pires catastrophes du réchauffement planétaire si l'on investit dès maintenant de façon importante pour développer un nouveau système économique plus vert. »

Finalement, la fonte des glaciers du Groenland pourrait troubler la « roue des courants » dans l'Atlantique par laquelle le Gulf Stream, lorsqu'il rencontre le courant froid du Labrador, plonge au creux de l'océan. Cette rotation, constituante de la circulation thermohaline (moteur des courants marins), est capitale à l'équilibre thermique de l'océan Atlantique et à la régulation des climats des régions tempérées du nord de l'Atlantique. Ces phénomènes, parfois appelés « effets de seuil », pourraient créer un effet boule de neige qui ferait augmenter de façon exponentielle la température moyenne terrestre.

L'ensemble des impacts anticipés des changements climatiques cités dans le rapport Stern provient de multiples études scientifiques. Toutes concluent que la réponse du genre humain aux changements climatiques doit être rapide et efficace.

Tableau synthèse décrivant les effets des changements climatiques sur les éléments clés de la vie humaine : les vivres et l'eau.

Hausse des températures	0°C	1°C	2°C	3°C	4°C	5°C
Vivres		Effets graves dans la région marginale du Sahel	Plus grand nombre de personnes en danger de souffrir de la faim (hausse de 25% -60% dans les années 2080 d'après une étude avec une fertilisation faible au carbone). La moitié de la hausse étant en Afrique et en Asie occidentale.		Des régions entières connaissent des déclin majeurs de leurs récoltes (par ex. jusqu'à un tiers en Afrique)	
		Récoltes plus abondantes dans les pays industrialisés de haute latitude s'il y a une forte fertilisation au carbone.			Récoltes de nombreuses régions industrialisées en baisse même s'il y a une forte fertilisation au carbone.	
		Chute des récoltes dans de nombreuses régions en développement.				
Eau		Les petits glaciers de montagne disparaissent dans le monde entier –menace potentielle pour les ressources en eau dans plusieurs endroits.	Changements considérables dans la disponibilité de l'eau (une étude prévoit que plus d'un milliard de personnes souffriront de pénurie d'eau dans les années 2080 (dont beaucoup en Afrique) alors qu'un nombre similaire aura davantage d'eau.		La hausse du niveau de la mer menace certaines très grandes cités, dont Londres, Shanghai, New York, Tokyo et HongKong.	
			Baisse de plus de 30% des ruissellements dans la Méditerranée et en Afrique du Sud.			

Inspiré de la « Figure 2 : Niveaux de stabilisation et fourchettes de probabilité pour les hausses de température » dans la LA " STERN REVIEW " : l'économie du changement climatique, long résumé, p. v.



Passer à l'action

Malgré les impacts alarmants des changements climatiques présentés dans le rapport Stern, ce dernier demeure optimiste : il est possible, et cela sera avantageux tant au plan humanitaire qu'économique, d'éviter les pires catastrophes du réchauffement planétaire si l'on investit dès maintenant de façon importante pour développer un nouveau système économique plus vert. L'objectif raisonnable fixé par l'économiste est de stabiliser la concentration de CO₂ dans l'atmosphère entre 500 et 550 ppm ; la hausse de la température moyenne sur Terre serait alors limitée à environ 2°C. Aujourd'hui, la concentration en CO₂ s'établit à 430 ppm et croît de 2 ppm par année. Afin d'arrêter la croissance de la concentration de GES dans l'atmosphère, la communauté internationale devra consentir à des réductions de 60% à 80% des émissions polluantes par rapport au niveau actuel. Ces mesures nécessiteront des investissements immédiats de l'ordre de 1% du PIB mondial par année ce qui paraît bien peu en comparaison aux coûts de l'inaction qui seraient, comme nous l'avons vu, de 5 à 20 fois supérieurs. En 2005, selon *The World Factbook* du gouvernement américain (CIA), le PIB du Canada était de 1 111 milliards de dollars. En suivant le plan Stern, le pays aurait donc du verser plus de 11 milliards à la lutte aux changements climatiques. Puisqu'ils sont la cause de la présente crise climatique, ce sont les populations riches qui devront assumer ces investissements. Cependant, cela n'implique pas que les pays en voie de développement ne seront pas inclus dans le processus. Au contraire, la croissance des économies émergentes, plus particulièrement celles de la Chine et de l'Inde, devra suivre les balises imposées par la législation internationale pour contrer les changements climatiques. En conclusion, voici quatre stratégies proposées par le rapport Stern pour stabiliser le climat sans toutefois ralentir l'activité économique des pays industrialisés et sans nuire aux tentatives de croissance des pays pauvres: l'échange des émissions, la coopération technologique, la réduction de la déforestation et l'adaptation.

L'échange d'émission

L'expérience de la bourse au carbone en Europe est fort concluante et le rapport Stern propose d'introduire dans de nouveaux pays (ou groupes de pays) le même système. Ce dernier est basé sur l'établissement d'objectifs cibles forts et sur la vente de « permis d'émission ». Si un état ou une entreprise pollue moins que l'objectif cible fixé, il peut alors re-vendre ses crédits d'émission non utilisés à un autre état ou à une autre entreprise qui aurait dépassé l'objectif cible. Le prix de la « tonne de CO₂ » suit alors la loi de l'offre et de la demande. Les organisations les plus propres sont favorisées. L'échange d'émission offre des opportunités uniques pour les pays pauvres de développer leur économie de façon écologique. En effet, les pays en voie de développement polluant très peu, ils peuvent échanger de nombreux crédits d'émission. Les fonds amassés peuvent alors servir à promouvoir des initiatives de développement propres telles que celles régies par le Mécanisme de développement propre (MDP) soutenu par les Nations Unies. Le rapport Stern propose aussi, comme c'est le cas pour les bourses traditionnelles, d'établir des ponts entre les différentes bourses du carbone à travers le monde.

La coopération technologique

Le rapport Stern suggère que « le soutien pour les [recherches et développements] dans le domaine de l'énergie [propre] devrait doubler au moins et le soutien pour le déploiement de nouvelles technologies moins carbonées devrait au minimum quintupler » (*La « Stern Review »*, Note de synthèse, p. x). L'établissement de nouvelles normes internationales d'efficacité énergétique sur les produits serait aussi à envisager. Enfin, les recherches pour développer des stratégies pour capter le carbone dans l'atmosphère et l'entreposer sont aussi à poursuivre.

La réduction de la déforestation

En plus de créer des torts considérables à la biodiversité locale, la déforestation est aussi un puissant agent du réchauffement planétaire: elle y contribue davantage que le secteur des transports. Il est urgent de mettre en place des programmes pilotes internationaux afin d'élaborer une stratégie internationale afin de mettre fin à cette dévastation des habitats naturels. ➡

L'adaptation

Tel que mentionné plus haut, il devient impossible d'arrêter le réchauffement planétaire au niveau actuel; l'objectif réaliste du rapport Stern est de le limiter à un accroissement de la température mondiale de 2°C. Or, il est essentiel de mettre en place des stratégies afin que les pays pauvres, les plus vulnérables, puissent à tout le moins s'adapter aux changements climatiques qui s'amorcent. De plus en plus, les organisations humanitaires commencent à faire des parallèles entre l'environnement et la pauvreté. Les pays les mieux nantis se doivent de respecter *Les objectifs du Millénaire pour le développement* qui leur demandent d'investir 0,7% dans l'aide publique au développement. Ces fonds ajoutés aux nouvelles ressources consenties pour la protection de l'environnement pourront servir à l'amélioration de l'information au niveau régional, à la recherche de techniques d'agriculture mieux adaptées à la nouvelle réalité des changements climatiques et à un meilleur accès à l'eau potable.

Beaucoup espèrent que la classe politique sera cette fois plus sensible aux arguments économiques et agira concrètement pour limiter la crise climatique enclenchée.

ENVIRONNEMENT

Les photoradars contre le réchauffement climatique

ALEX S. HALME

En septembre, la Table québécoise de la sécurité routière lançait l'idée de mettre en place des photoradars pour alléger le bilan routier québécois (environ 700 morts par année). Cette initiative doit absolument se concrétiser, oui pour améliorer le bilan routier, mais aussi pour des considérations écologiques.

Ces photoradars sont généralement installés sur des autoroutes et prennent une photographie des plaques numéralogiques des véhicules qui excèdent la vitesse maximale permise. Une contravention est alors acheminée au propriétaire de l'automobile. Toutefois, contrairement aux policiers, ces radars nouveau genre ne tolèrent pas une vitesse excédentaire de dix ou quinze kilomètres à l'heure...

Ce qu'il faut savoir, c'est que de deux véhicules identiques roulant l'un à 95 km/h et l'autre à 115 km/h, le plus lent aura une consommation en essence moindre de 20 %. Ceci s'explique par le fait que la résistance à la voiture, proportionnelle à la vitesse du véhicule au carré. Ainsi, à cause du moteur des automobiles, en général, la vitesse optimale d'un véhicule est de 95 km/h.

En conséquence, si toutes les voitures québécoises roulaient à 95 km/h, la province aurait une consommation d'essence moindre et donc un rejet moins important de gaz à effet de serre. Évidemment, la plupart des automobilistes, roulant généralement à plus de 100 km/h sur l'autoroute, sont souvent contre cette mesure, surtout qu'en un seul voyage, ils pourraient accumuler, sans le savoir, deux, trois voire même quatre contraventions de vitesse, avec un gain substantiel de points d'inaptitudes.

J'incite donc le lecteur qui est également conducteur à avoir le pied un tantinet plus léger (il sauvera d'ailleurs plusieurs dollars) et je milite en faveur de l'instauration du photoradar pour des raisons environnementales. C'est un premier pas dans la bonne voie en ce qui a trait à des saines habitudes de conduite qui sont écologiquement acceptables.

Évidemment, il faudrait aussi interdire les démarreurs à distance, qui font inutilement tourner des milliers de moteurs pour des heures, tout comme l'air climatisé dans les voitures, qui augmente lui aussi d'environ 20 % la consommation énergétique, mais c'est une autre histoire!

**« En un seul voyage,
[les automobilistes]
pourraient accumuler, sans
le savoir, deux, trois voire
même quatre
contraventions de vitesse »**

LIBERTÉ DE PRESSE

État critique de la liberté de la presse en 2006

– SUITE DE LA UNE –

JOANIE BÉGIN-MORIN

Basée sur tous les continents grâce à ses sections nationales et ses bureaux tels que ceux au Canada, en France et au Japon, l'organisation travaille aussi avec ses membres – des organismes locaux oeuvrant dans un même but – qui se trouvent notamment en Afghanistan, au Bangladesh, en Birmanie, en Colombie, aux États-Unis et au Pakistan.

Mais *Reporters sans frontières* va plus loin que la simple dénonciation. En effet, l'association soutient tant les journalistes que les collaborateurs et les professionnels des médias menacés et aide aussi leurs familles lorsqu'elles sont privées de ressources, en plus d'améliorer la sécurité de ces gens. Elle combat aussi la censure et toute loi pouvant menacer la liberté de la presse dans certains États. De plus, elle aide les médias en difficulté grâce à son soutien financier, notamment lorsque la reconstruction est nécessaire, et peut aussi donner de l'aide médicale et matérielle en cas de besoin.

**Bilan 2006 :**

Chaque année, *RSF* effectue un bilan afin de tirer certaines conclusions au sujet de la situation mondiale de la liberté de la presse. Elle ne compile cependant que les événements reliés aux professionnels brimés dans leur droit d'informer, écartant ainsi les cas non reliés à la liberté de la presse ou ceux qui sont toujours sujets à des enquêtes.

Alors que 2005 avait été déclarée l'année la plus meurtrière depuis 1995, la situation ne s'est pas améliorée en 2006. Elle s'est plutôt empirée. En fait, 81 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions, contre 63 en 2005. C'est seulement en 1994 qu'un nombre plus élevé de décès a été enregistré, alors que 103 journalistes avaient trouvé la mort principalement lors du génocide au Rwanda. Le bilan se fait plus lourd au niveau des collaborateurs des médias – chauffeurs, techniciens, traducteurs, agents de sécurité, etc. – puisque 32 ont trouvé la mort en 2006, alors

« Depuis le début de la guerre en Irak en mars 2003, il y a eu deux fois plus de journalistes tués que pendant les vingt années de la Guerre du Viêt-Nam. »

qu'il n'y en avait eu que cinq l'année précédente.

En fait, depuis le début de la guerre en Irak en mars 2003, il y a eu deux fois plus de journalistes tués que pendant les vingt années de la Guerre du Viêt-Nam. Environ 90% sont d'origine irakienne et les quelques enquêtes entreprises n'aboutissent jamais. Nommé le pays le plus dangereux pour les travailleurs de la presse depuis maintenant quatre années consécutives, l'Irak a été le sujet d'une étude menée par *Reporters sans frontières* dans le but de déterminer dans quelles circonstances les 141 journalistes et collaborateurs recensés en mars 2006 ont trouvé la mort (pour connaître les détails :

http://www.rsf.org/special_irak.php3).

En plus des meurtres, les agressions et les menaces atteignent des nombres exorbitants en constante croissance, avec 1 472 événements compilés pour l'année, auxquels d'ajoutent les 56 journalistes officiellement enlevés. En effet, les campagnes électorales autour du globe ont provoqué de nombreux actes de violence. Pour ce qui est de la censure des médias, au moins 912 ont été censurés en 2006, contre 1006 en 2005. Par contre, il est difficile d'établir un nombre exact dans ce cas-ci, car des pays comme la Chine, la Corée du Nord et la Birmanie ont imposé des mesures globales pénalisant automatiquement des centaines de médias. De plus, la censure s'effectue beaucoup sur le Web qui est contrôlé par plusieurs pays tels l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Syrie (pour voir la liste complète : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=19601).



Des actions concrètes

Évidemment, *Reporters sans frontière* est un organisme d'action et ne s'en est donc pas tenu simplement à l'étape du bilan. Ses représentants se sont effectivement rendus en Irak à la fin de 2006 afin de revendiquer une meilleure sécurité pour les journalistes et collaborateurs des médias sur ce territoire, rencontrant le chef de l'État irakien, Jalal Talabani et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à Gaza.



« AU RYTHME OÙ L'ON TUE LES JOURNALISTES EN IRAK, VOUS SEREZ BIENTÔT OBLIGÉ D'ALLER CHERCHER L'INFORMATION VOUS-MÊME. »

© Reporters sans frontières

L'année 2007 commence...

Depuis le début de l'année, déjà un journaliste et un collaborateur ont été tués pour avoir exercé leur métier en 2007. En effet, *RSF* affiche sur son site Internet (www.rsf.org) un baromètre indiquant au fur et à mesure les statistiques mondiales de violation de la liberté de la presse. De plus, 139 journalistes sont toujours emprisonnés à ce jour.

Pour plus de détails concernant le bilan 2006 de *Reporters sans frontières* ou pour en savoir plus sur l'organisme, ses partenaires et consulter ses archives, visitez le www.rsf.org, qui constitue une mine d'information continuellement mise à jour.

DROITS HUMAINS

« Le Darfour, c'est l'enfer sur terre. »¹

– SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE –

ALEX S. HALME

Avant de tracer la chronologie des événements qui expliquent le massacre, il est essentiel de connaître la composition de la population soudanaise. Le sud, riche en ressources pétrolières, est habité majoritairement par des chrétiens et des animistes, dont l'armée rebelle avait pour chef John Garang. La portion nord du pays pourrait se diviser en est et en ouest. L'est englobe la capitale, Khartoum, et est habité par des musulmans arabes. L'ouest, une région peu densément peuplée et plutôt désertique, englobe les trois provinces du Darfour et partage une frontière avec le Tchad. Dans cette région cohabitent pacifiquement musulmans arabes et musulmans noirs.

En 1972 est instaurée, par le gouvernement jugé illégitime de Gafar El Nimeiri, la charia, la loi islamique, qui ne plaît pas du tout aux sudistes qui sont surtout chrétiens et animistes. Nimeiri ajoute à l'imposition de cette loi une réduction de l'autonomie des provinces au profit d'une centralisation à Khartoum. S'ensuit, en 1983, une rébellion sudiste menée par le Mouvement populaire de libération du Soudan, dirigé par Garang. Celle-ci se poursuit jusqu'en 1989, alors que le gouvernement de Sadiq al-Madhdi accepte de retirer la charia et d'augmenter l'autonomie des provinces. À quelques jours de la signature des

accords, les Frères musulmans, parti islamiste intégriste (également présent en Égypte) n'ayant récolté que 10 % des voix aux élections de 1986, renversent le gouvernement démocratiquement élu pour éviter la suppression de la charia. Le nouveau président, Omer el-Béchar, déclare donc de nouveau la guerre au Sud-Soudan, et pour financer l'opération, autorise la Libye, qui lui paye un tribut, à occuper le Darfour pour pouvoir effectuer une offensive militaire contre le Tchad.

En 1999, on découvre d'importantes richesses pétrolières, surtout au Sud-Soudan. Cette région, toujours en guerre avec le gouvernement central de

⇨

¹ Citation de M. Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU

. Khartoum, veut sa part du gâteau et continue l'offensive. À cause des importantes pressions subies par le gouvernement d'el-Bécher de la part de la communauté internationale, des pourparlers sont entamés et débouchent, en 2003, sur des ententes avantageuses pour les sudistes.

À ce moment, en voyant le résultat des sudistes, les tribus musulmanes africaines (noires) du Darfour, qui sont considérées comme « inférieures » aux Arabes par le pouvoir central, comprennent qu'obtenir leur juste part des ressources naturelles soudanaises est impossible sans la violence. D'ailleurs, le Darfour est une région beaucoup moins développée que les autres régions du pays à cause des politiques racistes de Khartoum. S'organisent alors deux principales milices, extrêmement disciplinées, soit l'Armée de libération du Soudan (filiale armée du Mouvement pour la libération du Soudan) et le Mouvement pour la justice et l'égalité, composées de musulmans noirs. Après des attaques très bien menées sur des cibles contrôlées par Khartoum,

Omer el-Bécher s'inquiète de la puissance des nouvelles milices.

Le président, arabe, qui occupe son siège d'une façon illégitime, démarre alors une opération de nettoyage ethnique visant à annihiler les tribus musulmanes africaines s'opposant au pouvoir de Khartoum. Il peut difficilement utiliser l'armée, car,

« En 2004, Khartoum a autorisé la Syrie à faire des tests d'armes chimiques sur les populations soudanaises. »

d'une part, la communauté internationale le verrait très mal, et, d'autre part, une portion importante des forces armées provient des musulmans africains du Darfour. Des miliciens *janjawids* (signifiant hordes à cheval) sont donc armés et financés par Khartoum (d'ailleurs, certains revêtent l'uniforme de l'armée soudanaise) pour incendier terrains et maisons, pour voler le bétail, pour tuer les habitants, pour violer les femmes (aussi jeunes que huit ans), pour brûler les enfants et pour castrer les hommes du Darfour. Avant que la communauté internationale ne fasse pression sur le gouvernement d'el-Bécher, la venue des *janjawids* dans les villages du Darfour était précédée

par des bombardements de l'armée de l'air soudanaise.

Un cessez-le-feu a été décrété en 2004, mais n'a jamais été respecté. À ce moment, environ 7 000 soldats de l'Union africaine, mal équipés et sous financés, sont venus observer le respect dudit cessez-le-feu, sans avoir le mandat d'intervenir dans le conflit. Durant cette même année, Khartoum a autorisé la Syrie à faire des tests d'armes chimiques sur les populations soudanaises, à condition que ces tests soient conduits dans la région du Darfour

La répression du gouvernement soudanais se poursuit même jusqu'au Tchad, pays voisin qui accueille plusieurs des deux millions de déplacés et réfugiés du conflit, qui ne peuvent pas, faute de liberté de presse, dire à qui que ce soit ce qu'ils ont vécu, sous peine d'autres formes de répression. Les travailleurs humanitaires ont aussi la corde au cou, car ils sont constamment harcelés par le pouvoir de Khartoum et peuvent difficilement, s'ils veulent rester sains et saufs, parler du génocide. On estime à 300 000 le nombre de morts jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, le conflit se poursuit toujours et fait environ 10 000 nouvelles victimes chaque mois. Les causes et les conséquences du massacre sont nombreuses et complexes, mais une action concertée de la part de la communauté internationale pourrait probablement éviter un deuxième Rwanda; c'est d'ailleurs l'objet du second et dernier article sur le sujet de ma part, qui sera publié dans la prochaine parution d'*Esquisses*. Ne s'était-on pas dit, après la Shoah, « plus jamais »?

ANIMAUX

Le Québec, capitale nord-américaine de la cruauté envers les animaux

– SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE –

MATHIEU SAINDON

L'équipe de reporters a en effet visité plusieurs animaleries et lieux d'élevage et a ainsi pu constater que des propriétaires de commerces font croire à l'acheteur que les animaux proviennent d'élevages familiaux alors que la vérité est tout autre. JE a obtenu des images saisissantes où les conditions d'élevage sont déplorables: cages extrêmement malpropres, absence de chauffage et de ventilation, chiens malades; certains complices de JE qui se sont introduits dans des chenils ont même trouvé des animaux morts, certains à demi brûlés dans un four à bois.

Du côté de la SPCA (Société pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux), cette situation est

« Certains complices de JE ont même trouvé des animaux à demi brûlés dans un four à bois. »

loin de lui être inconnue et perdue depuis trop longtemps déjà. Il est à noter qu'en Amérique du Nord une réglementation ferme existe déjà dans la totalité des États américains ainsi que dans neuf provinces canadiennes – seul le Québec en est dépourvu, ou plutôt en possède une (bien que lacunaire), en l'occurrence la loi P-42, mais l'applique avec peu de moyens financiers. Anima Québec, l'organisme mandaté par la province, opère en effet avec un maigre budget. Il ne reçoit que 150 000 dollars par année du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec; pire encore, il n'y a que trois inspecteurs pour couvrir notre grande province.

Au Québec, les statistiques démontrent que 45% des familles possèdent un chien ou un chat (ce qui représente un peu plus de 2 millions de chats et chiens). Il appert que les animaux de compagnie ont, depuis quelques années, pris une place prépondérante au sein de la famille québécoise. Ce phénomène d'explosion du nombre d'animaux domestiques, nous explique Pierre Barnoti, directeur général de la SPCA de Montréal, est en partie scientifiquement expliqué par les familles éclatées dont les membres, vivant seuls et en mal d'affection, adoptent ces animaux qui deviennent pour eux une source d'affection. Les personnes âgées ne font d'ailleurs pas exception à cette règle et utilisent ces compagnons à des fins affectives, rôle qui leur est de plus en plus dévolu. Avec la

société de consommation que nous connaissons, une gigantesque industrie, hautement lucrative (elle représente un enjeu financier évalué à plusieurs milliards de dollars), est née. Mais cette industrie a également généré un marché parallèle très important, trop souvent cruel, qui profite aussi pleinement de cette manne que représente notre amour des animaux. Ce marché clandestin comprend, entre autres, les usines à chiots et à chatons, les fourrières, les écoles de dressage, etc. Et, sans surprise, c'est au Québec que prospère en toute impunité cette industrie, laquelle tire bien sûr profit du système désuet de lois qui encadre la protection et le bien-être des animaux. Notre province sert en quelque sorte de refuge à nombre d'éleveurs indésirables (fuyant la réglementation

étrangère) qui pratiquent chez nous un élevage de piètre qualité, notamment d'animaux issus de reproductions consanguines, avec des conséquences désastreuses qui ont, au fil des ans, terni la réputation du Québec quant à la qualité des animaux qui y sont produits. Parmi ces conséquences, mentionnons que plus de 100 000 cas de morsures de chiens rapportés annuellement au Québec peuvent s'expliquer largement par un comportement génétique affaibli dû au croisement consanguin, au manque total de règles d'élevage, aux maladies génétiques et au manque de sociabilité des animaux en bas âge. Qui plus est, les animaux issus de ces élevages, en plus de leurs nombreuses tares génétiques, sont souvent porteurs de zoonoses, c'est-à-dire des maladies,



infectieuses ou parasitaires, pouvant être transmises naturellement des animaux à l'homme (la gale, la rage, la teigne, la toxoplasmose, etc.). Précisons qu'actuellement, il n'y a toujours aucun contrôle qui est effectué pour dépister les bêtes malades.

Une autre conséquence, maintenant inhérente au bas coût des animaux achetés, est l'abandon. En effet, cette facilité de produire à peu de frais des animaux – qui peuvent être beaux à voir, certes, mais souvent porteurs de maladies génétiques – a permis de les mettre en vente au Québec à des prix très en dessous des standards nord-américains. Or, s'il est facile de se procurer un chiot ou un chaton, il est tout aussi facile de l'abandonner. D'ailleurs, à titre de comparaison, The Human Society of the United States établit que 7% des animaux domestiques seront abandonnés annuellement aux États-Unis. Au Québec, ce chiffre se situe, selon la SPCA,

entre 25% et 27%! Les pourcentages mentionnés ci-haut, précise M. Barnoti, ne comprennent même pas les animaux exotiques, dont la mode grandissante a des résultats catastrophiques sur l'écologie

« 500 000 chats et chiens sont abandonnés bon an mal an. »

mondiale. Alors qu'ailleurs le prix à l'achat et la réglementation sont tels qu'ils constituent une mesure préventive aux abandons, au Québec, vu la grande mollesse juridique et les raisons précédemment mentionnées, 500 000 chats et chiens sont abandonnés bon an mal an. Parmi ceux-ci, 24 000 auront été abandonnés durant l'année 2006 à la SPCA de Montréal et de Laval. La plupart, après avoir été contrôlés par un vétérinaire, aux frais de la SPCA, pourront être mis en adoption, mais le nombre

de familles d'accueil est loin d'être suffisant et, par conséquent, il est, en dernier recours, nécessaire d'euthanasier certains animaux. Et pourtant, le client, se permet de rajouter M. Barnoti, est gagnant en adoptant un animal mature dans les refuges de la SPCA, et non chez un éleveur ou à l'animalerie, qui encouragent bien souvent à notre insu le marché clandestin dont il a été question. À la SPCA, l'animal est déjà vacciné et stérilisé, sa personnalité, connue, et, en plus, cela permet de désengorger les refuges. De plus, les coûts d'adoption sont comparables à ce que nous pouvons payer chez l'éleveur ou à l'animalerie, la SPCA étant à but non lucratif et ne chargeant que des frais, d'une part, pour financer ses opérations et, d'autre part, pour s'assurer que le futur propriétaire ait véritablement les moyens d'assumer les dépenses relatives à son animal de compagnie.

L'Ontario SPCA, à titre d'exemple, compte en ce moment 205 inspecteurs, le Québec une dizaine.

Aux antipodes, certains pays à l'avant-garde, du fait qu'ils se sont dotés de mesures préventives et punitives très adéquates ayant trait au bien-être des animaux domestiques, rendent jaloux plusieurs organismes de protection des animaux. Citons la Suisse, où les communes perçoivent une taxe annuelle pour la détention de chaque chien pouvant se chiffrer jusqu'à 200 francs suisses (environ 200 dollars). De surcroît, pour un usager du transport en commun qui voyage avec son chien, il lui en coûtera 650 francs suisses pour son compagnon pour un abonnement général annuel (train, autobus, bateau). Aussi, chiens, chats ainsi que d'autres animaux domestiques doivent-ils être obligatoirement, sous peine d'amendes salées, contrôlés et enregistrés, aux frais du propriétaire, dans une banque de données; certaines villes exigeant même l'identification par une puce électronique. Il va sans dire que le taux d'abandon dans ce pays est nettement inférieur à ce que nous connaissons par chez nous; les personnes désirant un animal de compagnie, mais qui n'en ont pas les moyens – donc des individus potentiellement susceptibles d'abandonner l'animal après quelque temps – n'ont tout simplement pas l'opportunité d'en avoir, contrairement à ici. ⇨

Dans le reste du Canada, les provinces se sont dotées du « SPCA Act », une loi réglementant le bien-être et la sécurité des animaux. Aussi, la SPCA locale, donc de la province, est-elle chargée de veiller à la sécurité et au bien-être des animaux. L'Ontario SPCA, à titre d'exemple, compte en ce moment 205 inspecteurs qui détiennent les mêmes pouvoirs qu'un policier au regard de l'application de la loi sur la protection des animaux. On est très loin de là où nous en sommes. Au Québec, la dizaine d'inspecteurs des SPCA à travers la province, qui n'ont pas de pouvoir judiciaire



Source : SPCA Montréal

reconnu pour l'application de la loi P-42 (rappelons que c'est Anima Québec qui détient officiellement le mandat du gouvernement provincial), sont payés par les SPCA du Québec, elles-mêmes uniquement financées par les dons. Ailleurs dans le Canada, ce sont également les SPCA qui paient les inspecteurs, toutefois il y a une nuance à apporter, nous dit M. Barnoti. En ce moment, au Québec, les municipalités ont comme règle de donner au plus bas soumissionnaire le contrat de contrôle des animaux de la municipalité.

Or, étonnamment, ce n'est pas la SPCA, qui pourtant fonctionne en partie avec des bénévoles, a des dons et ne charge pas de taxes. En réalité, les plus bas soumissionnaires sont les fourrières. Celles-ci, en plus de tuer de façon brutale près de 90% des animaux estimés abandonnés au Québec – le demi-million déjà évoqué – ne respectent aucune règle de biosécurité, utilisent du personnel non diplômé, souvent rémunéré au noir, et ne rencontrent aucune des normes de base nord-américaines. Ailleurs dans le pays, ce principe du plus bas soumissionnaire n'existe pas. La tâche est confiée aux sociétés qui opèrent de façon éthique (notamment la SPCA) au coût du service. À ce moment-là, les municipalités réglementent elles-mêmes l'identification du chien, du chat, ce qui leur permet d'endiguer certains problèmes comme le phénomène d'abandon et de réduire ainsi les frais d'exploitation de ces sociétés dont elles acquittent de toute façon en partie les coûts.

La SPCA possède 138 ans d'expertise au service des animaux et du public québécois : de loin le plus vieil organisme du genre au Canada. Son expérience et son professionnalisme sont sans conteste. La SPCA et ses affiliés offrent au gouvernement d'assumer tous les coûts liés à l'application de la loi P-42 lorsque le mandat leur sera confié par le gouvernement du Québec, au même titre qu'ils ont obtenu du gouvernement canadien le droit d'appliquer le Code Criminel en matière de cruauté envers les animaux, et ce, depuis son entrée en vigueur en 1892. La société met également à la disposition du gouvernement québécois son infrastructure, son expertise ainsi que ses inspecteurs qualifiés. Après treize années de négociations infructueuses avec les instances gouvernementales, la SPCA a décidé de mettre en ligne une pétition adressée à l'Assemblée nationale afin que le gouvernement intercède en faveur de sa requête. Cette pétition est disponible au www.spcamontreal.com et doit être imprimée. Plus efficace qu'une pétition, nous pouvons écrire à notre député; une ébauche de lettre est à cet effet disponible sur le même site.

Concluons en disant qu'avoir un animal, ce n'est pas un droit, c'est un privilège qui vient avec des responsabilités. En tant que peuple au sein de l'Occident, il est urgent de se doter d'une réglementation digne des standards européens ou nord-américains qui régissent la protection et le bien-être des animaux. Il est impératif de rectifier la réputation du Québec une fois pour toutes et de rendre à la province ses lettres de noblesse!

SOCIÉTÉ

Baisse significative du tabagisme au Québec**JOANIE BÉGIN-MORIN**

Alors que la « Semaine québécoise pour un avenir sans tabac 2007 » bat son plein, on apprend que depuis l'application de certaines conditions de la loi anti-tabac concernant les restaurants et les bars il y a six mois, le Québec a vu le nombre de fumeurs descendre à un niveau jamais enregistré. En effet, le taux de tabagisme actuel pour la province est de 20 %, alors qu'il atteignait les 39,6% il y a à peine 20 ans. Évidemment, cette campagne vise tous les Québécois, mais le travail de l'organisme du *Conseil québécois sur le tabac et la santé* cible davantage les jeunes dont environ 87 000 fument quotidiennement. Les messages de sensibilisation apparaîtront sur nos écrans jusqu'au 28 janvier.



Source : André Duchesne, La Presse

LE JOURNAL *ESQUISSES* EST PRÉSENTEMENT FORMÉ DE :

RÉDACTEUR EN CHEF : Philippe Joly

JOURNALISTES : Marie-Christine Beaudry, Joanie Bégin-Morin, Alizée Bourgeois-Jeuris, Josiane Côté, Laurence Deschamps-Laporte, Marie-Ève Desrochers, Rémi Dion, Alex Halme, Philippe Joly, Guillaume Lacombe, Étienne Lafortune, Claudie Lavoie-Gagnon, Catherine Plessis-Bélair, Mathieu Saindon, Alexandre Tremblay, Jessica Laroche-Ouimet, Marjorie Rioux.

CONCEPTION VISUELLE : Joanie Bégin, Alizée Bourgeois-Jeuris, Clémence Webster-Marcil

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Alex Halme

COMITÉ DE SÉLECTION : Philippe Joly, Laurence Deschamps-Laporte, Guillaume Lacombe

TRÉSORIER : Mathieu Saindon

DIRECTION DES COMMUNICATIONS : Marie-Ève Desrochers

PHOTOGRAPHE : Guillaume Lacombe

CORRECTION : La correction est assurée par plusieurs membres du journal qui se relaient.

Pour connaître les détails concernant la prochaine assemblée ordinaire du journal *Esquisses*, nous contacter ou pour nous faire part de vos commentaires, vous pouvez joindre l'équipe en tout temps en écrivant au :
journal.esquisses@gmail.com

Ce journal écologiquement responsable est imprimé sur du papier 100% postconsommation blanchi sans chlore. Il est aussi recyclable.

